



Communiqué de presse

Mercredi 29 juin 2011

Infrastructures

Inauguration du Pont Auger à ChécY

La réhabilitation du pont Auger menée par l'AggLO a débuté en octobre 2010 et s'est terminée fin juin 2011, conformément au planning. Les élus de l'AggLO et de la Ville de ChécY se sont réunis à l'occasion de l'inauguration officielle du Pont rénové en présence des partenaires et riverains.

Ces travaux, entièrement pris en charge par l'AggLO, ont permis de **réhabiliter l'ouvrage en préservant le cadre environnant**, mais aussi d'**améliorer la circulation des piétons, des personnes à mobilité réduite et des cyclistes.**

RAPPEL DES TRAVAUX

Le chantier a consisté à démolir l'ouvrage béton fortement dégradé en le remplaçant par un tablier à poutrelles enrobées de béton de 29 m de longueur, prenant appui sur deux nouvelles fondations créées à chaque extrémité du franchissement. Les éléments en maçonnerie du pont rappelant l'aspect historique du site ont été restaurés. Le nouvel ouvrage permet la circulation des véhicules jusqu'à 19 tonnes. Il est constitué d'une chaussée de 3 m de largeur pour le passage des véhicules en alternat et d'un trottoir de 1,40 m à l'est permettant le cheminement des personnes à mobilité réduite.

La réhabilitation du pont Auger est le fruit d'un travail en étroite collaboration entre l'AggLO - le maître d'ouvrage -, la commune de ChécY - le maître d'œuvre -, l'entreprise et ses sous-traitants en charge des travaux, et aussi la carrière de SOUPPES qui a fourni les pierres du chantier et l'architecte des bâtiments de France.

Le chantier du pont Auger a nécessité un curage du canal, essentiel à la navigation, qui a été réalisé début avril afin de permettre au bateau l'Oussance – qui transporte des passagers – de naviguer à nouveau en avril dernier. Les berges endommagées ont également été remises en état. En accord avec la commune de ChécY, la circulation douce a été déviée par la passerelle des Courtils.

Compte tenu de l'ampleur des travaux, la circulation a été fermée aux automobilistes pendant la totalité chantier. Deux itinéraires de déviation ont été proposés, par le pont tournant et par la commune de Mardié.



BOIGNY SUR BIONNE - BOU - CHANTEAU - CHÉCY - COMBLEUX - FLEURY LES AUBRAIS - INGRÉ - LA CHAPELLE SAINT MESMIN - MARDIÉ -
MARIGNY LES USAGES - OLIVET - ORLÉANS - ORMES - SAINT CYR EN VAL - SAINT DENIS EN VAL - SAINT HILAIRE SAINT MESMIN -
SAINT JEAN DE BRAYE - SAINT JEAN DE LA RUELLÉ - SAINT JEAN LE BLANC - SAINT PRYVÉ SAINT MESMIN - SARAN - SEMOY



CHÉCY



De la même manière, la circulation pour les piétons et les cyclistes a été déviée par la passerelle des Courtils. Pour répondre aux demandes des habitants, l'AggLO a réalisé des travaux de sécurisation de cette passerelle, permettant la traversée du canal à quelques centaines de mètres du pont. Des grilles antidérapantes ont été posées pour sécuriser la traversée de la passerelle en cas de pluie. Fin avril, pour parachever ces aménagements, la main-courante de l'escalier a été déplacée pour élargir le passage et une goulotte a été installée afin de faciliter le passage des cyclistes, et notamment des collégiens scolarisés sur l'autre rive du canal d'Orléans. La circulation automobile a été ouverte sur le pont le 23 juin au soir, jour de réception de l'ouvrage.

CALENDRIER DES TRAVAUX

- **Octobre 2010** : Réalisation des batardeaux (digues) et passage piétons / cycles.
- **Décembre** : Ouvertures successives par deux fois en 15 jours de 2 brèches dans le batardeau, qui ont imposé la reconstruction de la digue piétonne.
- **De novembre à janvier** : Forage, coulage des pieux.
- **Février 2011** : Confection des appuis.
- **Mars** : Démolition du pont béton et parapets, réalisation du tablier (pose des poutrelles, ferrailage...)
- **Avril** : Dépose du merlon aval et coulage du tablier.
- **26 mai** : coulage des contre-corniches
- **30 et 31 mai** : étanchéité sur surface horizontale
- **6 et 7 juin** : remblai technique
- **10 juin** : ouverture à la circulation piétonne
- **8 au 15 juin** : pose de bordures et fourreaux
- **15 et 16 juin** : relevé d'étanchéité et coulage du trottoir, pose du garde-corps
- **17 au 23 juin** : revêtement de chaussée, pose des joints de chaussée et trottoir, finitions diverses, inspection « 0 » avant réception
- **24 juin** : remise en circulation automobile (véhicules légers)
- **20 juillet** : essai de charges sur l'ouvrage avec neutralisation du pont (pendant 1 journée)

L'AggLO et la ville de Chécy tiennent à remercier les riverains pour la patience dont ils ont fait preuve tout au long de ce chantier. Des visites hebdomadaires de chantier ont été effectuées en présence de l'AggLO et de la ville de Chécy afin de conduire au mieux le chantier et de respecter les délais annoncés.

- Maîtrise d'ouvrage : AggLO
- Maîtrise d'œuvre : Intervia études / Cabinet Merlin
- Entreprises : Merceron TNT, Infraco
- Coordinateur sécurité SPS : ECS
- Coût global de l'opération financée par l'AggLO : 1,1 million € TTC
- Travaux de déviation des réseaux réalisés par la Ville de Chécy : 60 000 € TTC

Contact presse AggLO

Aline MICHAUD, Chargée de communication Infrastructures et Déplacements

Direction de la Communication

Tél. : 02 38 78 77 28 / Fax : 02 38 78 49 01 – amichaud@agglo-orleans.fr



BOIGNY SUR BIONNE - BOU - CHANTEAU - CHÉCY - COMBLEUX - FLEURY LES AUBRAIS - INGRÉ - LA CHAPELLE SAINT MESMIN - MARDIÉ -
MARIGNY LES USAGES - OLIVET - ORLÉANS - ORMES - SAINT CYR EN VAL - SAINT DENIS EN VAL - SAINT HILAIRE SAINT MESMIN -
SAINT JEAN DE BRAYE - SAINT JEAN DE LA RUELLE - SAINT JEAN LE BLANC - SAINT PRYVÉ SAINT MESMIN - SARAN - SEMOY